

Tribune Vallet Nouvel Air - Mois d'Août et Septembre 2021

La Protection, La Sécurité et La Prévention face à la délinquance sont les préoccupations premières de chaque citoyen. Par conséquent, les devoirs du maire et de ses élus.

En conseil municipal du 4 juin 2020, Monsieur le maire et sa majorité s'engageaient à créer une commission « Sécurité » ; toujours pas installée.

Voir ci dessous : Compte rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2020, page 7, ordre du jour point 3.2 :

https://c5333660-7554-4c02-a137-ae440708772.filesusr.com/ugd/ecdef6_b3592b73ae6b4dd0a99b8cb1152d8778.pdf

L'étude fournie par la Gendarmerie Nationale a été transmise à la majorité qui a engagé un cabinet d'études (19.000€) concluant à un investissement approximatif de 300.000€. Quatorze caméras seront installées pour un budget d'environ 130.000€. Quant au fonctionnement, aucune information, quid du reliquat d'investissement ?

La Sécurité aurait dû faire l'objet d'un travail collectif au niveau communal voire être mise en avant au niveau du territoire où deux brigades interviennent. Raisonner collectivement aurait pu trouver un meilleur écho. Le transfert de certains pouvoirs de police au niveau de la Communauté de Communes permettrait ainsi de meilleures perspectives d'investissement, d'équipement et de fonctionnement.

La vidéoprotection, seule, est un symbole visant à donner l'impression d'une action sur le thème de la sécurité. Quand transparence et opacité ne font qu'un !

[Lire nos articles de presse sur notre site Internet Vallet Nouvel Air sur la vidéoprotection :](#)

<http://www.valletnouvelair.fr/>

<https://www.valletnouvelair.fr/?pgid=k21otkud-4559797b-b498-432b-a874-5168063810c3>

Ludovic Buzonie et son équipe, Vallet Nouvel Air

Contacts : valletnouvelair@gmail.com, Tél: 06.58.48.03.97,

Page Facebook, Notre Site Internet : www.valletnouvelair.fr